Janv. Fév. Mars 2019 ■ N°3

LPO Info Poitou-Charentes

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux



Chevêche d'Athéna. Photo : Raphaël Bussière
Pinson du Nord. Dessin : Katia Lipovoï
Renne de Noël. Dessin : Cécile Rousse



Bonne année 2019

ÉDITO

La nature pour tous !

Depuis les constats publiés par les scientifiques sur l'effondrement de la biodiversité, puis les graves inondations dans le sud de notre pays et les divers accidents de chasse survenus ces dernières semaines, des débats récurrents ont été relancés. Par exemple sur la destruction des milieux naturels, le massacre des populations de renards et de blaireaux, ou l'accès à la nature en toute quiétude. Cela prouve l'attachement de la population à son environnement.

En effet, nous sommes très nombreux à nous désoler de l'arrachage des haies, de la disparition des prairies, de l'uniformisation des paysages, et de la confiscation de nos campagnes et de nos bois par un groupe minoritaire, celui des chasseurs. Promeneurs, naturalistes, sportifs à pied, à cheval ou à vélo y évoluent, eux, sans générer de désagréments et sans rien détruire. Ils doivent pouvoir jouir sans entrave de ce bien commun : la nature qui nous entoure. Mais ils représentent une majorité malheureusement moins bruyante.

Il est temps de modifier ce rapport de forces, mais aussi de faire respecter l'environnement tant lors des aménagements que dans la conduite de ses usagers. Pour cela, les associations de protection de la nature doivent fédérer leurs déterminations et multiplier les actions. Il faut rendre visibles nos projets et porter nos revendications devant nos élus : maires, représentants des communautés de communes, conseillers départementaux et députés.

Nous comptons également sur vous tous, adhérents et ambassadeurs de la LPO, pour appeler tous les amoureux de la nature à nous rejoindre et à nous soutenir.



Daniel Gilardot
Délégué territorial
LPO Poitou-Charentes

Assises LPO Poitou-Charentes

Samedi 6 avril à Saint-Fraigne en Charente

LE rendez-vous régional incontournable des adhérents ! Présentation de l'activité 2018 de votre LPO (actions marquantes, budget, etc.) et sortie nature : le programme complet de cette journée conviviale vous sera envoyé par courrier. ■

Devenez conseiller(ère) territorial(e) !

Envie de vous investir auprès de la LPO en Poitou-Charentes ? C'est le moment de postuler pour participer à son comité territorial (voir p. 3). ■

Soutenez la réserve ornithologique de Saint-Cyr (voir p. 5)



©Johan Tillet



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

La biodiversité dans l'éco-quartier de Bongraine

La communauté d'agglomération de La Rochelle a missionné la LPO Poitou-Charentes en 2018 pour un accompagnement à la prise en compte de la biodiversité dans l'éco-quartier de Bongraine en phase « avant-projet ».


Le tarier pâtre fréquente les milieux ouverts à végétation basse de la friche de Bongraine. Dessin : Katia Lipovoï

De la friche de Bongraine…

Le projet d'éco-quartier de Bongraine est localisé sur une ancienne friche ferroviaire de la commune d'Aytré, au sud de La Rochelle. Ces terrains, d'une trentaine d'hectares, ont été initialement exploités en tant que dépôt SNCF jusque dans les années 1990 puis partiellement reconvertis en jardins ouvriers jusque dans les années 2000. Ces activités passées ont contribué à définir la trame paysagère actuelle ; une vaste friche a remplacé ce passé ferroviaire et les jardins ouvriers ont laissé place aux équipements sportifs universitaires au sud et aux alignements de fruitiers et lauriers au nord.

… à la naissance d'un éco-quartier

Un éco-quartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. Un label lancé par l'État en 2008 permet de garantir la qualité de ces projets grâce à une charte de 20 engagements dont l'engagement n°20 : « Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels ».

La communauté d'agglomération de La Rochelle (CDA) a initié ce projet d'éco-quartier à vocation d'habitat en 2011. Durant sept ans, de nombreuses études se sont succédées pour définir l'ensemble des enjeux environnementaux, sociétaux, énergétiques, etc. Le projet prévoit d'accueillir 1 650 habitants au sein de 800 logements individuels ou collectifs (sociaux et intermédiaires c'est-à-dire destinés aux foyers dits de « classe moyenne »).

En 2018, la LPO a accompagné la CDA sur la phase « avant-projet » dans l'intégration de la biodiversité au cœur de l'éco-quartier. Les premiers travaux de dépollution seront engagés dès 2019 avec un aménagement foncier en deux phases.

La friche de Bongraine vue du ciel. © IGN 2017



Des enjeux environnementaux complexes

Les diagnostics écologiques ont permis de référencer 14 habitats naturels sur le site, principalement des prairies mésophiles et des pelouses calcaires. Les inventaires faunistiques ont révélé la présence d'un papillon à fort enjeu, protégé au niveau national et déterminant en Poitou-Charentes : l'azuré du serpolet. Sa particularité et sa rareté tiennent à la nécessaire présence de deux espèces pour qu'il puisse accomplir son cycle biologique : l'origan et une fourmi rouge *Myrmica sabuleti*. Cette dernière transporte les œufs du papillon, pondus sur les feuilles d'origan, jusqu'à sa colonie où la chenille est nourrie avant de la quitter pour sa transformation en papillon. Les sols et la nappe phréatique sont pollués, en raison des activités ferroviaires passées, et la dépollution du site va grandement dégrader cet habitat de friche temporaire mais remarquable.

La LPO Poitou-Charentes missionnée sur le projet

La LPO a travaillé au stade de l'avant-projet sur la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement de l'éco-quartier, en rédigeant un ensemble de propositions prescrites sur la phase de chantier et la phase d'exploitation. Les préconisations de la LPO sont déclinées sous forme de fiches techniques classées selon les différents enjeux : accueil de la biodiversité ordinaire et patrimoniale, trame écologique urbaine et mobilisation des citoyens et des professionnels. ■

Lydie Gourraud

Ce travail a été présenté en septembre 2018 lors de la réunion sur la biodiversité des éco-quartiers du Club U2B. Ce club « Urbanisme, bâti et biodiversité » est un groupe de réflexion et de travail, mis en place par la LPO et rassemblant différents acteurs publics et privés de l'urbanisme et du bâtiment, autour de la problématique de l'intégration de la biodiversité dans les projets urbains.

Poitou-Charentes

Retour sur la rencontre régionale LPO

Le samedi 22 septembre se sont réunis pour la première fois les trois comités territoriaux d'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes à Bayon-sur-Gironde (Gironde). Par une belle journée ensoleillée, plus de 35 conseillers se sont déplacés. Durant la matinée, chaque comité territorial a présenté ses actions (historique et présentation des équipes, trois actions phares et l'ensemble des activités déclinées selon les quatre axes stratégiques de la LPO). Au terme de cette longue matinée, Olivier Le Gall (Gironde) a été élu délégué régional, Philippe Hubert (Charente) et Christine Bélézy-Malbosc (Charente-Maritime) ont été élus délégués adjoints.

Après une pause conviviale et gourmande qui a permis de faire connaissance, les participants se sont répartis en cinq ateliers en veillant à panacher les origines territoriales. Les thèmes suivants ont été discutés : l'organisation de la connaissance (revue naturaliste, etc.) ; quel projet commun pour 2020 ? Comment organiser la communication vers l'extérieur, comment mettre en place une organisation en interne et avec la LPO France et, enfin, comment dynamiser la vie associative ? Les 15 représentants du comité régional ont clôturé la journée en mettant au point un outil de communication partagé et ont convenu de se rencontrer une fois par trimestre, le prochain rendez-vous aura lieu à Angoulême. ■

La réflexion a été menée en ateliers. Photo : Céline Gracieux



Appel à candidature : « Devenez conseiller(ère) territorial(e) ! »

Vous avez envie de vous investir auprès de la LPO en Poitou-Charentes ? C'est le moment de postuler pour participer à son comité territorial. Celui-ci, composé de quinze conseillers, a vocation à impulser la dynamique locale et à préciser les orientations régionales dans le respect des axes stratégiques nationaux. Conditions générales d'éligibilité : être adhérent LPO du territoire de la délégation, à jour de sa cotisation et membre depuis plus de deux ans. Envoyez votre courrier avant le 15 mars à la LPO, 25 rue Victor Grignard, 86000 Poitiers ou à poitoucharentes@lpo.fr, en précisant dans l'objet « candidature au comité territorial Poitou-Charentes ». ■

Christine Malbosc, François Marie


Dessin : Cécile Rousse

Paroles de bénévoles

Jean-Marc Babout et Marie-Hélène Pillet, adhérents et propriétaires d'un Refuge LPO depuis 8 ans


Photo : J.-M. Babout / M.-H. Pillet

« Sur un terrain de neuf hectares de la commune du Beugnon (Deux-Sèvres), nous avons restauré près de 500 mètres de haies champêtres, planté un pré verger ainsi qu'un bosquet et réalisé deux mares avec l'aide de nombreux bénévoles et de l'association Prom'haies. Nous sommes en Refuge LPO depuis huit ans et c'est à la suite d'une réunion avec la LPO Poitou-Charentes que nous avons accepté d'ouvrir les portes de notre jardin. Nous souhaitons partager nos connaissances sur les pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et sur les principes de biodynamie avec tous les passionnés de nature. C'est avec plaisir que nous continuerons à suivre le réseau LPO en Deux-Sèvres. »

Découvrir et apprendre | Soutenir nos actions | Militer | Agir sur le terrain

Marie Lefranc, bénévole à la LPO depuis 8 mois


Photo : LPO

« Je connaissais la LPO depuis longtemps, mais sans réellement me rendre compte de la diversité de ses actions. Je suis médiatrice culturelle, et lorsque j'ai appris que l'association menait des ateliers et des animations, notamment dans les écoles, j'ai très vite décidé de rejoindre la commission pédagogique de l'équipe de La Rochelle. Pour moi, l'information et la sensibilisation sont essentielles pour éveiller une curiosité et un intérêt durable, et le mieux est de les faire passer par le jeu. La biodiversité est un sujet qui s'y prête particulièrement bien ! Ce qui me plaît aussi, c'est qu'en participant à des animations qui traitent tant du littoral que des animaux et des oiseaux des jardins, j'apprends beaucoup de choses. Le contact très enrichissant que j'ai avec les autres bénévoles me plaît également. »

Découvrir et apprendre | Soutenir nos actions | Militer | Agir sur le terrain

Vie associative

Charente et Deux-Sèvres

Ça va bouger en Charente et en Deux-Sèvres !

Depuis le 1er janvier 2018, la LPO Poitou-Charentes intervient dans les départements de la Charente et des Deux-Sèvres afin de rencontrer les adhérents LPO et les propriétaires de refuges lors de divers événements : conférence, sorties nature, rencontres des refuges ou encore au Festival international du film ornithologique de Ménigoute (FIFO).
Le programme des animations dans ces deux départements va s'enrichir en 2019 grâce aux nombreux bénévoles LPO qui ouvrent les portes de leurs Refuges LPO. Dès la fin du mois de janvier et jusqu'en juin, nous débuterons les « stages Refuge LPO » divisés en trois sessions. La première se déroulera en salle, pour présenter le programme refuge et les différents aménagements pour accueillir la biodiversité dans son jardin. La deuxième session sera consacrée à l'identification des oiseaux du jardin et pour finir nous organiserons un chantier nature collaboratif sur le thème des Refuges LPO. Nous participerons également aux événements nationaux sur le thème de la nature pour proposer des animations au grand public. Nous partirons à la découverte des rapaces nocturnes à l'occasion de la Nuit de la chouette en mars. Pour la prochaine édition de la Fête de la nature, les Refuges LPO seront à l'honneur et les propriétaires pourront ouvrir leurs portes au grand public.
Pour découvrir la nature proche de chez vous, n'hésitez pas à vous inscrire aux diverses sorties organisées par nos bénévoles ! Toutes ces animations seront inscrites dans l'agenda du site internet de la LPO Poitou-Charentes et une newsletter vous sera envoyée par mail toutes les deux semaines.
Vous êtes propriétaire d'un Refuge LPO, passionné de nature et désireux de faire découvrir les petits coins de verdure proche de chez vous ? Contactez Lydie Gourraud (lydie.gourraud@lpo.fr ou 06 24 21 02 13) afin d'enrichir le programme des sorties en Charente et dans les Deux-Sèvres. ■

Lydie Gourraud



La chevêche d'Athéna sera l'une des stars de la prochaine Nuit de la chouette. Photo : Raphaël Bussière

Charente-Maritime

Une équipe en évolution

Stéphane Maisonhaute, naturaliste et animateur nature, nous a rejoints en octobre dernier après plus de 20 ans d'activité à la Maison du Fier sur l'île de Ré. Sa mission : mener à bien divers programmes pédagogiques sur le département. Il réalisera en 2019 des interventions sur des thématiques variées : la nature de proximité, la trame verte et bleue, le littoral et le risque de submersion marine, le cycle de l'eau et ses usages, les rapaces nocturnes ou encore les oiseaux du bâti… Stéphane animera également un programme de sorties nature pour le grand public et participera ponctuellement aux enquêtes naturalistes. Bienvenue à lui !
L'heure est également venue de remercier **Jennifer Fabre** qui termine un **service civique** de dix mois. Après l'obtention d'un master *Biodiversité et gestion de l'environnement* et plusieurs semaines de bénévolat au sein de la LPO, elle a activement participé à de nombreuses missions naturalistes : points d'écoute et comptages divers (ardéidés, anatidés…), suivis spécifiques (oiseaux de plaine, gravelot à collier interrompu, pie-grièche écorcheur, rapaces nocturnes et moineaux du Poitou-Charentes…). Jennifer a aussi été présente pour la réalisation de plusieurs animations scolaires et grand public : journée mondiale des océans, journée du port ouvert, ateliers de sciences participatives au Muséum d'histoire naturelle et présentation de la plateforme « faune » à l'IUT de La Rochelle entre autres choses. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement ! ■

Lucie Langlade



Photo : Alexis Orseau



Photo : Olivier Balay

Soirée adhérents et bénévoles

Retrouvez-nous **aux Fonderies royales, à Rochefort, le jeudi 31 janvier à 18h** pour la première soirée « adhérents et bénévoles » de l'année 2019 !



Vienne

Un Refuge LPO à Eaux de Vienne

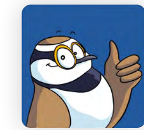
Dans le cadre de notre partenariat avec Eaux de Vienne (syndicat d'eaux et d'assainissement de la Vienne), la station de phytoépuration de l'Isle-Jourdain a été inaugurée en Refuge LPO le 13 septembre dernier en présence de Daniel Gilardot (délégué territorial LPO Poitou-Charentes), Jean-Claude Boutet (président d'Eaux de Vienne) et d'une vingtaine de personnes (élus locaux, salariés d'Eaux de Vienne, adhérents LPO, etc.). La visite de la station a permis de découvrir les mesures de gestion mises en œuvre pour favoriser l'accueil de la biodiversité : nichoirs, tas de bois issus de la taille des saules et gestion différenciée des surfaces enherbées. L'observation de très nombreux criquets lors de la visite a d'ores et déjà permis de valider l'intérêt de cette fauche tardive. Souhaitons que ce type de pratiques puisse à terme s'étendre sur l'ensemble des sites gérés par Eaux de Vienne ! Ce partenariat est une belle opportunité de sensibiliser élus locaux et habitants à l'intérêt de cette gestion différenciée qui allie économies et préservation de la biodiversité. ■



Vente de tournesol bio et de seaux de boules : réservation avant le 13 janvier !

La deuxième et dernière vente de sacs de tournesol et de seaux de boules pour le nourrissage des oiseaux cet hiver se déroulera à la LPO, à Poitiers, le samedi 19 janvier, de 9h30 à 15h. N'oubliez pas de passer commande avant le 13 janvier en retournant votre règlement à la LPO (25 rue Victor Grignard, 86000 Poitiers). Sac de 15 kilos de tournesol bio à 23 euros et seau de 50 boules de graisse aux insectes à 18,90 euros. ■

Saint-Cyr sur Facebook



La réserve ornithologique de Saint-Cyr a rejoint les réseaux sociaux ! Une page Facebook dédiée à la réserve a été spécialement ouverte pour permettre à chacun de suivre les actualités du site : chantiers, gestion, nouvelles espèces, évènements, animations…
Suivez-nous et venez « liker » *Réserve ornithologique de Saint-Cyr – 86* ! ■

Cyrille Poirel, Hélène Broucke

Chardonnerets élégants et mésange bleue. Photo : Alain Boullah

Dessin : Cécile Rousse



Soutenez la réserve ornithologique de Saint-Cyr !



La réserve mêle terre et eau. Photo : Benoît Van Hecke

La réserve ornithologique de Saint-Cyr, située dans la Vienne entre Poitiers et Châtellerault, est une zone humide de quarante hectares, appréciée des oiseaux en toute saison.

Elle peut se découvrir toute l'année avec un parcours en accès libre, ou aux côtés d'un animateur pour pénétrer en son cœur. Sentiers stabilisés, signalétique, observatoires et panneaux d'information sont adaptés aux personnes en situation de handicap (voir en p. 6).
Proposer aux oiseaux un lieu répondant à leurs exigences biologiques et propice à leur quiétude, tout en accueillant les visiteurs grâce à des équipements adéquats et à des animations adaptées demande de l'entretien, du matériel performant et des investissements humains mais aussi financiers.
Le travail est assuré par un salarié de la LPO et un groupe de bénévoles. Toutefois, pour financer le fonctionnement global et les achats, mais aussi compenser les détériorations et les vols de matériel subis, la LPO Poitou-Charentes a besoin de vos dons ! Chaque contribution, modeste ou plus importante, contribuera à faire perdurer la qualité de l'accueil offert aux hommes et aux oiseaux.

Pour faire un don, et pour en savoir plus sur le site et ses aménagements, rendez-vous sur la page Soutenez la réserve ornithologique de Saint-Cyr ! à l'adresse urlz.fr/8nPm du site Helloasso. Sachez que cette plateforme est 100 % sécurisée, et que 66 % du don est déductible de l'impôt sur le revenu (un reçu fiscal sera envoyé).

Si vous préférez, un don hors ligne est aussi possible :

• En envoyant un chèque à l'ordre de la LPO Poitou-Charentes à :
LPO, Zone République II, 25 rue Victor Grignard, 86000 Poitiers.
Merci de spécifier au dos du chèque que le don est destiné à la campagne « Soutenez la réserve ornithologique de Saint-Cyr ».

• Ou en venant dans nos locaux (même adresse), où nous nous ferons un plaisir de vous expliquer notre action.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Hélène au 05 49 88 55 22.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui pourront contribuer à la réussite de cette campagne par leur don ou par la diffusion de notre appel ! ■

La nature à portée de main

Depuis plusieurs années, la LPO s'applique à rendre la découverte de la biodiversité accessible à tous en Poitou-Charentes. Grâce aux soutiens financier et opérationnel de partenaires, plusieurs projets ont été portés, entre autres pour des publics en situation de handicap.



Page du livret de présentation des oiseaux en relief. Photo : Sophie Gauthier

Du côté de Saint-Cyr

Le label « Tourisme et handicap » a permis à la réserve ornithologique de Saint-Cyr (Vienne) d'accueillir un plus large public grâce à la création de nombreux aménagements, de panneaux et d'une signalétique en braille. Dès 2011, le programme « Des oiseaux accessibles pour tous » a été lancé afin de développer des supports d'animation pour malvoyants et aveugles. Grâce à une technique innovante ainsi qu'aux échanges avec

Sculpture de héron cendré à taille réelle.
Photo : Johan Tillet



l'institut de Larnay et le CRESAM*, des tablettes pédagogiques portatives en relief ont été réalisées. Associant textures, couleurs et braille, elles reprennent les thématiques illustrées sur les panneaux d'information qui jalonnent la partie de la réserve en accès restreint : la configuration des lieux, les nids, les becs et les pattes d'oiseaux. Au vu de l'engouement suscité et des nombreuses possibilités d'utilisation avec l'ensemble des publics, des sculptures en bois tactiles et un livret en relief présentant vingt espèces d'oiseaux des zones humides ont ensuite été réalisés pour développer le projet.

Et en Charente-Maritime ?

Trois exemplaires du livret développé dans la Vienne ont été édités afin de les mettre à disposition sur les sites des réserves naturelles nationales de la Charente-Maritime : Moëze-Oléron, Marais d'Yves et Lilleau des Niges. Une sortie spéciale avec un groupe de l'association Valentin Haüy a d'ailleurs permis de tester cet outil avec grand succès au Marais d'Yves. De plus, des supports spécifiques pour les personnes sourdes et malentendantes sont également développés depuis deux ans. En 2017, un premier travail ayant pour objectif de créer des vidéos en langue des signes a réuni Bruno Picard, interprète en langue des signes française (LSF) et Yves Prud'hommes, animateur culturel sourd, afin de travailler sur la création de signes correspondants à dix espèces d'oiseaux. En parallèle, cinq sorties nature ont été réalisées avec Bruno Picard sur différents sites. Ces actions se poursuivront en 2019 et 2020 avec l'édition de nouveaux supports pédagogiques et la réalisation de sorties nature spécifiques.

L'ensemble de ces actions sont menées à bien depuis plusieurs années grâce au soutien de différents partenaires : l'Union Européenne (FEDER), la Région (Poitou-Charentes puis Nouvelle-Aquitaine), les Conseils départementaux de la Vienne et de la Charente-Maritime. ■

*Centre national de ressources pour enfants et adultes sourds-aveugles et sourds-malvoyants.

Lucie Langlade et Johan Tillet

Sortie nature traduite en LSF par l'interprète Bruno Picard. Photo : Jacky Richard



L'écureuil roux

Vous avez certainement déjà croisé ce petit rongeur facilement identifiable dans un bois, un parc ou même dans votre jardin. Considéré comme « commun » en France, l'écureuil roux en fait craquer plus d'un par son pelage roux et sa longue queue touffue.

Au chaud dans son nid douillet

Contrairement à la plupart des mammifères d'Europe, l'écureuil roux est strictement diurne. Il habite les boisements de tous types, y compris les parcs et les jardins arborés. La nuit, il a besoin d'être bien au chaud. Il construit donc plusieurs nids à la cime des arbres, mais n'en occupe généralement qu'un seul. Ces gîtes sphériques sont installés à la fourche de branches mais également dans des cavités d'arbres. Ils sont constitués de branchages et garnis de mousse et de feuilles. Parfois, l'écureuil occupe des nichoirs et ronge l'ouverture pour adapter le diamètre à sa convenance.

Fiche d'identité :

Taille du corps : 20 à 28 cm
Taille de la queue : 14 à 24 cm
Poids : 250 à 400 g
Longévité : 6 à 7 ans



Du stock pour l'hiver

Les petites pattes de l'écureuil roux sont pourvues de fortes griffes qui lui permettent de passer la majorité de son temps dans les arbres, où il fait preuve d'une grande agilité. Ses pattes avant sont parfaitement adaptées pour attraper les cônes de résineux, les glands ou les noisettes dont il raffole. L'espèce est par ailleurs connue pour réaliser des réserves de ces délicieux mets pour l'hiver. L'écureuil roux cache donc de la nourriture à différents endroits et, quand le froid revient, il peut piocher dans ses stocks de nourriture. Par la même occasion, il contribue à la dissémination des graines et à la germination de nouveaux arbres. C'est ainsi qu'il est considéré comme une espèce clé dans le processus de reboisement.

Saisir l'opportunité

Le mâle est fécond toute l'année mais la femelle ne l'est qu'une journée durant chaque cycle d'ovulation. Les mâles n'ont donc pas intérêt à manquer le jour J, sinon, il faudra patienter jusqu'au cycle suivant. Si toutes les conditions sont réunies, la femelle aura une à deux portées par an de 3 à 5 jeunes. C'est après 6 à 8 semaines que les petits vont quitter le nid.



Photo : Hervé Broguy - Dessin : Lydie Gourraud

Une espèce menacée en Europe

L'écureuil roux est présent en Europe et en Asie, de l'Irlande à l'Europe continentale, en Russie et en Mongolie jusqu'au nord-ouest de la Chine ainsi que sur la côte Pacifique. En Europe, les effectifs sont en forte régression, plus particulièrement en Angleterre et en Italie, depuis l'introduction de l'écureuil gris (espèce nord-américaine). De plus, la destruction de son habitat ainsi que l'extension permanente du réseau routier représentent de véritables menaces pour l'espèce. En France, l'écureuil roux ainsi que son habitat sont protégés. ■

Antoine Lucas

Le saviez-vous ?

Photo : LPO PACA



L'écureuil voleur...

À la belle saison, il arrive qu'un écureuil roux ronge le trou d'entrée d'un nichoir pour oiseaux, puis y pénètre pour capturer les oisillons. Pour l'empêcher, ou tout au moins limiter le risque de prédation, vous pouvez installer une plaque métallique de protection « antiprédateurs » devant le trou d'envol. Cette plaque, percée d'un trou de diamètre égal à celui de l'entrée du nichoir, est également efficace contre les pics, les lérots, etc.

Une hygiène irréprochable

L'écureuil doit se débarrasser des parasites de son pelage : comme les oiseaux, il pratique régulièrement le toilettage et prend également des bains de poussière ou d'herbe.

Tout gris, tout noir !

Il existe des individus gris, voire noirs, qui vivent en particulier dans les régions de montagne. ■

Nicolas Macaire

Le coin des experts

Limitrack, un programme collaboratif de suivi des limicoles

Les limicoles effectuent des migrations entre des zones de nidification boréales ou arctiques et des zones d'hivernage tempérées ou tropicales. La majorité des espèces sont jugées « en déclin », voire « menacées ».

Barges rousses. Photo : Aurélien Audevard



Ces espèces dépendent pour une large part des zones humides et principalement celles des littoraux. Les Pertuis charentais constituent le premier site d'accueil en France pour les limicoles et sont donc une zone primordiale pour leur conservation à l'échelle internationale. Les effectifs de vingt espèces y sont ainsi suivis mensuellement depuis plus de vingt ans.

Le programme d'étude *Limitrack*, mené depuis 2015 en collaboration avec les chercheurs du laboratoire LIENSs (Littoral, Environnement et Sociétés, Université de La Rochelle-CNRS) et les équipes des réserves naturelles nationales, concerne cinq espèces : barge rousse, barge à queue noire, courlis cendré, pluvier argenté et huîtrier pie. Il vise à appréhender leurs diverses stratégies de survie hivernale (d'août à avril) par l'exploitation de la ressource en invertébrés sur le littoral charentais. En effet, les balises GPS posées sur les oiseaux apportent des informations d'une grande précision géographique.

La position des oiseaux étant enregistrée en continu, cette étude a permis de découvrir qu'Anouchka, une barge rousse, ne s'est pas reproduite exactement à l'endroit attendu. L'état des connaissances indiquait que les barges rousses hivernant dans les Pertuis charentais, appartenaient à la sous-espèce *lapponica et* se reproduisaient toutes à l'ouest de l'Oural. Or Anouchka a niché à l'est de cette chaîne montagneuse où l'on trouve la sous-espèce *taymyrensis*, soit à plus de 5 000 km de son site d'hivernage. ■

Plus d'informations sur le site *limitrack.univ-lr.fr*

Alexis Chabrouillaud

Question d'ornitho

Les oiseaux sont-ils imperméables ?

Quel meilleur moment que la prochaine « Journée mondiale des zones humides » pour s'intéresser de plus près au plumage des oiseaux d'eau que sont canards, grèbes, mouettes, cormorans, etc. Parmi ses nombreuses fonctions – vol, isolation, protection, camouflage, parades… – il en est une, en effet, qui est en lien direct avec les milieux aquatiques : l'imperméabilité.

Un peu de mécanique…

Notons d'entrée que celle-ci caractérise la quasi-totalité des plumages, car pluie et humidité sont bien sûr le lot de tous les oiseaux, mais quand on passe la plus grande partie de sa vie dans l'eau cela devient une donnée capitale. L'imperméabilité du plumage est d'abord un phénomène mécanique. Il est lié d'une part à la matière même qui constitue les plumes (la kératine, comme pour nos ongles) et à leur structure propre (un réseau de barbes et de barbules qui assure une remarquable cohésion), et d'autre part à leur organisation générale qui, par tuilage, forme une enveloppe qui isole l'ensemble du corps des éléments extérieurs.

… Et beaucoup d'entretien

Ceci étant, les plumes s'altèrent (abrasion, chocs…), les oiseaux doivent donc entretenir leur plumage pour maintenir sa fonction hydrophobe naturelle. C'est ainsi qu'ils le lavent… à l'eau (plongeant puis s'ébrouant), qu'ils le lissent soigneusement avec le bec (remettant les plumes en place et raccrochant barbes et barbules disjointes) et enfin qu'ils le lubrifient avec une sécrétion complexe de corps gras et de cires produite par la glande uropygienne, située sur le croupion. Notons que ce sébum favoriserait également la flexibilité des plumes et jouerait un rôle antimicrobien… Et les cormorans diront certains ? Eh bien leur plumage n'est que partiellement imperméable, ce qui certes favorise leur flottabilité en plongée… mais les oblige ensuite à se sécher ailes étendues. ■

Michel Granger



Grand cormoran. Dessin : Lydie Gourraud

Enquêtes et suivis : bilans 2018

Merci à tous les bénévoles et stagiaires qui ont participé aux comptages et enquêtes tout au long de l'année. Ces suivis sont ouverts à tous. Si vous êtes débutant en ornithologie, n'oubliez pas que vous pouvez accompagner des ornithos expérimentés sur le terrain afin de mieux connaître les oiseaux et d'apprendre à les protéger.



Demoiselle. Photo : Alain Boullah

Ils se terminent en 2018…

Enquête nationale grand cormoran

Le recensement national des grands cormorans hivernants s'est déroulé en janvier 2018 avec la mobilisation d'une quarantaine d'observateurs bénévoles. Au total, **41 dortoirs ont été localisés en Charente-Maritime**, regroupant 2006 grands cormorans et 2 cormorans huppés. Au printemps, le suivi de la nidification a permis de recenser **377 couples nicheurs en Charente-Maritime**. **Dans la Vienne, 8 dortoirs** ont été suivis d'octobre à mars par sept bénévoles. Le comptage de la mi-janvier a permis de recenser 406 individus mais il est probable que les effectifs hivernants soient plus importants, avec probablement de nouveaux dortoirs dans le Montmorillonnais.

Elisa Daviaud et Sébastien Baillargeat

Recensement national des laridés hivernants (Charente-Maritime)

En hiver, les laridés (mouettes, goélands et sternes) se regroupent avant la nuit et forment des dortoirs. Généralement ils se rassemblent pour passer la nuit dans les ports, les baies, les étangs et les estuaires. Ces recensements permettent d'apporter des connaissances sur la dynamique d'hivernage et d'évaluer l'état des populations de laridés hivernants en France. En Charente-Maritime, les dortoirs ont été suivis par plus de cinquante observateurs. **Le plus gros était localisé dans l'estuaire de la Seudre avec 3 950 oiseaux**, principalement des goélands argentés et des mouettes rieuses. Le goéland brun, qui s'alimente souvent dans les terres, semble utiliser les plans d'eau intérieurs (1 979 individus sur un plan d'eau à Saint-Pierre-d'Amilly), alors que la mouette mélanocéphale, plus pélagique, est retrouvée majoritairement sur le port de commerce de La Rochelle (6 190 individus).

Elisa Daviaud

Œdicnème criard. Photo : Alain Boullah



Un indicateur de biodiversité sur la communauté d'agglomération de La Rochelle : l'œdicnème criard

En 2018, la communauté d'agglomération de La Rochelle a commandé une mission d'assistance à la production d'indicateurs de biodiversité à la LPO, avec le bilan des connaissances sur la nidification de l'œdicnème criard. Onze bénévoles, trois salariés, deux stagiaires et un service civique ont effectué le dénombrement des couples nicheurs en mai 2018. Grâce à leurs prospections, entre **36 et 40 couples nicheurs** ont été recensés sur près de 15 000 hectares prospectés.

Jennifer Fabre

Suivi des communautés d'odonates du Marais poitevin

Dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin du Parc naturel régional, une trentaine de sites dont six en Charente-Maritime ont été prospectés de mai à août en lien avec Deux-Sèvres Nature Environnement et la LPO Vendée. **Une cinquantaine d'espèces ont été inventoriées** sur l'ensemble de cette zone humide dont des espèces des milieux temporaires ouverts comme l'agrion nain.

Fabien Mercier

Ils se poursuivent en 2019…

Râle des genêts (Charente-Maritime)

L'enquête nationale s'est déroulée au printemps pour identifier les derniers noyaux de populations et tenter de sauver l'espèce par des mesures de conservation adaptées. Le râle des genêts se trouve au bord de l'extinction au niveau régional et national. Cette année, seulement **un mâle** a été recensé en Charente-Maritime, près de la ville de Saintes. Cette enquête a mobilisé vingt-six observateurs afin de couvrir tous les sites historiques connus sur le département.

Elisa Daviaud

Comptage Wetlands

Le comptage Wetlands International a pour objectif de suivre les tendances et les tailles de population des oiseaux d'eau. Il permet aussi d'étudier l'évolution de leur répartition. En Charente-Maritime, ce sont soixante-douze observateurs qui se sont mobilisés à la mi-janvier pour ce comptage. **L'espèce la plus abondante sur le département est le bécasseau variable, avec 61 644 individus recensés.**

Dans la Vienne, trente-quatre observateurs ont contribué à cette enquête dont c'était la 25e année de mise en œuvre ! Peu d'anatidés ont été recensés et il en va de même pour les vanneaux huppés et les pluviers dorés, avec respectivement 7 550 et 2 197 individus. À noter tout de même un record d'effectifs pour la **grande aigrette avec 152 individus** inventoriés.

Elisa Daviaud et Thomas Chevalier

Oiseaux échoués (Charente-Maritime)

Ce comptage départemental se déroule chaque hiver depuis 2014, suite aux tempêtes ayant engendré une forte mortalité des oiseaux marins. Ce recensement des oiseaux échoués sur les plages de la Charente-Maritime s'effectue en deux passages : les troisièmes week-ends de janvier et de février.

En 2018, trente-cinq bénévoles ont participé à ce suivi. Ce sont **42 cadavres qui ont été recensés**. Les deux espèces les plus observées sont le guillemot de Troïl et le fou de Bassan.

Jennifer Fabre et Elisa Daviaud

Bernache cravant (Charente-Maritime)

Le suivi des bernaches cravants constitue l'un des plus anciens suivis ornithologiques en France, il est réalisé au sein du Réseau national Bernache. Les dénombrements organisés au 15 de chaque mois, de septembre à avril, permettent de définir les sites majeurs d'hivernage et l'évolution des stationnements au cours de chaque saison. À l'échelle européenne, le même dispositif est également appliqué et permet d'obtenir une bonne représentation de la taille de population. Cela permet aussi de définir la tendance globale depuis les années 1970 des bernaches cravants à ventre sombre (la sous-espèce qui fréquente nos côtes), en synthétisant les résultats obtenus par chaque pays membre du Goose Specialist Group de Wetlands International. Par ailleurs, deux fois au cours de l'hiver (novembre et janvier), le nombre de jeunes nés au cours de l'été précédent et l'évolution des familles sont évalués au travers de l'estimation de l'âge-ratio (nombre de jeunes par rapport à l'ensemble des individus). C'est une des variables majeures dans l'évaluation des paramètres démographiques, contribuant à préciser régulièrement le statut de conservation de l'espèce et de la sous-espèce. Dans les Pertuis charentais, le pic d'abondance est enregistré en novembre/décembre, et les dénombrements sont réalisés désormais sur l'ensemble des sites d'hivernage, procurant une très bonne exhaustivité.

Sébastien Dalloyau

SHOC (suivi hivernal des oiseaux communs)

Le SHOC constitue l'un des observatoires de l'avifaune du Muséum national d'Histoire naturelle. Ce suivi a pour objectif d'évaluer les tendances et la répartition des oiseaux en hiver. Le protocole s'applique sur un carré désigné aléatoirement dans une zone choisie et affecté au même observateur au fil des années. Celui-ci parcourt à pied trois kilomètres représentatifs de l'assolement du secteur, à deux reprises, en décembre et en janvier. Au cours de l'hiver 2017-2018, **24 carrés ont été suivis en Vienne et 19 carrés en Charente-Maritime.** C'est une enquête au long cours… restons mobilisés !

Régis Ouvrard et Elisa Daviaud

STOC EPS (le suivi temporel des oiseaux communs)

Comme chaque année, le Poitou-Charentes se mobilise pour le STOC. Ce suivi (tout comme le SHOC) est coordonné en Deux-Sèvres et Charente, respectivement par le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres et Charente Nature. En Charente-Maritime et dans la Vienne, **les bénévoles de la LPO ont assuré 42 carrés :** soit 22 dans la Vienne et 20 en Charente-Maritime. Ce suivi est crucial pour la sensibilisation. L'alerte, lancée par le Muséum national d'Histoire naturelle en mars avec l'intitulé « Le printemps 2018 s'annonce silencieux dans les campagnes françaises », se base sur le suivi STOC pour évaluer l'importance des déclins et étayer leur affirmation. Il est donc essentiel de poursuivre notre mobilisation pour le STOC, afin de maintenir un bon échantillonnage en Poitou-Charentes. Pour participer au SHOC ou au STOC, contactez le correspondant de votre département (voir : *http://vigienature.fr* – onglet « naturalistes » – « SHOC » ou « STOC » – « participer »).

Régis Ouvrard et Elisa Daviaud

Accenteur mouchet. Photo : Raphaël Bussière



EPOC (Estimation des populations d'oiseaux communs)

La taille de la population nationale de nombreuses espèces dites « communes » est paradoxalement difficile à évaluer. Cette méconnaissance limite par exemple les possibilités d'estimer des tendances d'évolution. C'est pourquoi la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle ont développé cette enquête nationale simple et peu chronophage ciblant l'avifaune commune, en complément du programme STOC EPS. Pour la deuxième année de l'enquête EPOC, la participation en Charente-Maritime a fortement augmenté avec **1 526 EPOC** réalisés (contre 522 en 2017). Dans la Vienne, la progression est aussi visible avec **387 EPOC** (contre 331 en 2017). Ce dispositif de veille des espèces communes sera reconduit au printemps 2019.

Jérémy Dupuy

Suivi des odonates du Marais poitevin

Dans le cadre d'un dispositif de suivi de l'évolution de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau du Marais poitevin en partenariat avec l'université de Rennes, la LPO coordonne le suivi des odonates sur 11 sites. **En 2018, ce sont 33 espèces qui ont été inventoriées.**

Fabien Mercier

Spatule blanche (Charente-Maritime)

Après la première reproduction réussie d'un couple en 1999, à Bourcefranc-le-Chapus, la spatule s'installe durablement en 2005. En 2007, on recensait seulement 7 couples localisés dans la héronnière de la Gripperie-Saint-Symphorien, puis la population connaît un essor remarquable pour atteindre 101 nids en 2014 (86 à la Gripperie et 15 à Marennes). En 2016, l'effectif baisse significativement, avec 66 couples nicheurs, et remonte à 90 couples répartis dans 3 colonies en 2017 avant d'atteindre un record de **125 couples en 2018** (60 à la Gripperie, 40 à Touchelonge, Marennes, 22 dans le bois des Ardilliers, Saint-Just-Luzac, et 3 dans le bois de Bien Assis, Nieulle-sur-Seudre).

Michel Caupenne

Grande aigrette (Charente-Maritime)

Suite à la découverte de la première reproduction réussie de la grande aigrette (2 nids en 2014) à la Gripperie-Saint-Symphorien, l'espèce s'installe durablement en Charente-Maritime avec cette année **15 nids** dont 8 à la Gripperie (où 4 couples réussissent à élever des jeunes), 4 à Touchelonge et 3 à Nieulle-sur-Seudre.

Michel Caupenne

Cigogne blanche (Charente-Maritime)

Comme l'an passé, l'implication sans faille d'une trentaine de bénévoles appuyés par trois salariés LPO a permis de viser l'exhaustivité. En 2018, **525 couples** de cigogne blanche se sont installés en Charente-Maritime dont 423 au moins, ont réussi à se reproduire et à mener un minimum de **1 178 jeunes à l'envol.** La productivité (nombre de jeunes à l'envol par couple installé) et le taux d'envol (nombre de jeunes à l'envol par couple producteur) atteignent des valeurs élevées, respectivement 2,24 (1,56 en 2017) et 2,78 (2,12 en 2017). La majorité des supports sont des arbres (340), puis viennent les plateformes (112) et les pylônes haute tension (59).

Stéphane Cohendoz

Gravelot à collier interrompu (Charente-Maritime)

Pour la quatrième année consécutive, des prospections ont été menées sur les différents secteurs propices à la nidification du gravelot à collier interrompu en Charente-Maritime. Près de vingt-cinq observateurs ont recherché les couples et les nids de ce petit limicole côtier. Les résultats sont en cours d'analyse, mais ce sont **probablement entre 30 et 40 couples** qui se sont reproduits cette année sur le département. Cette espèce est indicatrice de la qualité biologique des hauts de plages sableux et du littoral. Ces milieux subissent de fortes pressions humaines en lien avec les enjeux socio-économiques, notamment touristiques. Les activités sportives, la circulation des véhicules motorisés et le nettoyage mécanique des plages sont des menaces qui pèsent sur la reproduction de cette espèce considérée comme « en danger critique d'extinction » au niveau régional.

Elisa Daviaud

Suivi des nichoirs à bergeronnettes des ruisseaux

En 2017 dans la Vienne, 17 nichoirs à bergeronnette des ruisseaux ont été installés dans le cadre des mesures compensatoires de la LGV Tours-Bordeaux. D'avril jusqu'à fin juillet, les nichoirs ont été surveillés et 20 points d'écoute/observation de 10 minutes ont été effectués. La bergeronnette des ruisseaux a été observée sur 8 de ces points. **L'espèce a visité ou occupé au moins 4 des nichoirs. Un nid naturel avec 4 jeunes a également été découvert** dans l'anfractuosité d'un pont. Pour cette deuxième année, les résultats sont assez encourageants, prouvant ainsi la nidification de l'espèce sur une grande partie de la zone d'étude. Si vous souhaitez participer au suivi en 2019, un guide technique vous sera fourni.

Chloé Dépré



Gravelot à collier interrompu. Photo : Raphaël Bussière

Observatoire des rapaces diurnes

L'observatoire des rapaces diurnes consiste à recenser tous les indices de nidification de ceux-ci au sein de mailles de 5 km de côté tirées au sort. **En 2018, trois mailles ont été suivies dans la Vienne, sur les communes de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Charroux et Le Vigeant, mobilisant onze bénévoles.** Une matinée de formation et de prospection collective, réunissant quinze personnes, a également eu lieu le 8 avril. **En Charente-Maritime, ce sont deux carrés qui ont été prospectés, le premier près de La Rochelle, entre Sainte-Soulle et Saint-Médard-d'Aunis, et le second dans le centre du département entre Villars-les-Bois et Brizambourg.** Chacun d'eux a mobilisé sept à huit bénévoles pendant une cinquantaine d'heures. Les douze espèces nicheuses du département ont été contactées, excepté l'élanion blanc. Aucun indice de nidification n'a toutefois été établi pour le circaète Jean-le-Blanc, malgré l'observation de deux oiseaux ensemble au mois de mai à Villars-les-Bois. Le premier secteur, dont l'habitat est principalement représenté par l'agriculture intensive et ses parcelles de céréales, a accueilli **7 espèces avec 23 couples recensés** dont 12 de busards (8 busards cendrés, 3 busards Saint-Martin et 1 busard des roseaux) ! Le second, constitué pour moitié de forêts et pour le reste de vignes parsemées de petits boisements et de hameaux, a hébergé **8 espèces, avec 33 couples recensés** dont la moitié de buses variables. À noter une suspicion de désairage illégal sur un couple d'autour des palombes. Avec 5 mailles suivies, la Vienne et la Charente-Maritime tirent cet observatoire vers le haut alors qu'il s'essouffle dans de trop nombreux départements français. Le nombre de carrés suivis se maintient malheureusement en dessous de 100, seuil pourtant indispensable à l'alimentation des méthodes statistiques qui permettent d'estimer la répartition, l'effectif et la tendance des populations des rapaces diurnes les plus abondants en France.

Jack Berteau, Thomas Chevalier et Stéphane Cohendoz

Circaète Jean-le-Blanc

Depuis 2001, de 4 à 12 couples de circaète Jean-le-Blanc sont suivis au cours de chaque saison de reproduction en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres. L'année 2017 a été la plus médiocre avec seulement 3 jeunes à l'envol pour 10 sites occupés. **En 2018, sur 12 sites contrôlés, 10 sont occupés et 7 couples se reproduisent, 6 mènent chacun un jeune à l'envol.** L'échec du couple du bois d'Essouvert (nouveau site suivi) apparaît inexplicable. Suite à l'échec du couple de Breuillet, en 2017 (jeune âgé d'un mois et demi, mort sur le nid), celui-ci ne s'est pas reproduit cette année. Il est cependant le plus productif depuis 2005, avec les couples de la forêt de la Coubre et de la forêt de Saint-Augustin. En Deux-Sèvres, les 4 couples connus dans la sylve d'Argenson (forêt d'Aulnay) produisent peu de jeunes depuis le début des suivis. Cette année, seul le couple du bois d'Ensigné produit 1 jeune à l'envol. À noter, l'envol tardif de tous les jeunes (entre le 25 août et le 10 septembre) dû probablement aux mauvaises conditions météorologiques du printemps.

Dans la Vienne, malgré la présence récurrente de paires d'oiseaux (couples supposés) et d'indices de cantonnement sur des sites de reproduction connus (secteur de la forêt de la Guerche, secteur de Monthoiron, secteur de Saulgé), **seuls deux ont été le siège d'une reproduction certaine**, à savoir en forêt domaniale de Vouillé-Saint-Hilaire à Quinçay, et sur le site des Grandes Brandes du Greffe à Pindray. À noter que dans ce dernier cas, l'aire artificielle remise en place l'année précédente (ce qui avait permis de sauver le jeune tombé avec l'aire suite à un orage) a été reprise avec succès. Bien que le suivi ait dû être interrompu avant l'observation de l'envol des deux jeunes, l'état de santé apparent de ces derniers 2 à 4 semaines avant la période d'envol, permet de supposer que la reproduction a été menée au bout dans les deux cas. Aucune autre preuve de nidification, ayant échoué ou même seulement probable, n'a pu être notée en cette année 2018.

Michel Caupenne et Thierry Bergès



Busard des roseaux. Photo : Alain Boullah

Busards

• Suivi de la nidification

La protection des busards cendrés, Saint-Martin et des roseaux se concentre dans les plaines céréalières où les moissons menacent les jeunes non volants. La LPO Poitou-Charentes suit quatre secteurs en Charente-Maritime et deux en Vienne. Cette action, très chronophage, est possible grâce à une forte implication des bénévoles pour le repérage et la protection des nichées. **Au total, 121 jeunes dans la Vienne et 116 en Charente-Maritime ont pris leur envol** (le secteur de Royan n'a malheureusement produit aucun jeune cette année). De violentes tempêtes de sable dans le Sahara pourraient avoir perturbé ou stoppé la migration des oiseaux et les couples de busards cendrés ont été moins nombreux. Le printemps pluvieux et orageux a malmené les premières pontes, mais l'été sec et chaud a vu grandir des nichées souvent nombreuses (trois à quatre poussins) grâce au retour des campagnols qui restent les proies principales. Beaucoup de jeunes se sont envolés très tard (le dernier le 13 août !). Dans la Vienne, deux mâles marqués en 2010 sont revenus nicher et une femelle mélanique a élevé trois jeunes, dont un mâle encore plus noir qu'elle.

Anaëlle Bissonnet et les bénévoles busards de la Vienne

Détail du nombre de nids de busards recensés et du nombre de jeunes à l'envol.

Sites suivis	Nids de busard cendré	Nids de busard Saint-Martin	Nids de busard des roseaux	Nombre de jeunes à l'envol
Marais poitevin (17)	**41** [28]	**4** [3]	**12** [3]	**94**
Néré-Bresdon (17)	**6** [3]			**9**
Nachamps (17)	**4** [4]	**1** [1]		**13**
Vouillé-Neuville (86)	**15** [12]	**15** [7]		**47**
Plaine du Haut-Poitou (86)	**19** [19]	**16** [8]		**75**

Légende : Entre crochets, le nombre de nids protégés.

• Suivi des dortoirs

En Charente-Maritime, seul le dortoir de la baie de l'Aiguillon a été suivi régulièrement. Cette année, l'équipe de cinq bénévoles a dénombré au maximum **15 busards cendrés** le 9 août, et **52 busards des roseaux** le 4 octobre. Un petit dortoir de 4 busards cendrés a été découvert le 21 août sur la commune de Saint-Jean-de-Liversay.

Elisa Daviaud et Jacky Richard

Les œdicnèmes nicheurs sur la ZPS Néré-Bresdon

Chaque année, la chambre d'agriculture missionne la LPO pour recenser les couples nicheurs d'œdicnèmes criards sur la ZPS Néré-Bresdon en Charente-Maritime. Ce suivi naturaliste s'inscrit dans le cadre de l'animation du document d'objectifs du site Natura 2000. En 2018, **39 sites de nidification** ont été localisés grâce au comptage simultané réalisé le 2 mai et aux données opportunistes collectées par les bénévoles. En 2017, cette étude avait permis de recenser 47 sites de nidification.

Jennifer Fabre et Elisa Daviaud

Reproduction de l'outarde canepetière

Cette année encore, l'espèce a fait l'objet d'une enquête régionale réalisée par différents bénévoles, stagiaires et salariés de la LPO, du GODS et de Charente Nature. Celle-ci permet de recenser les mâles chanteurs présents dans et hors des ZPS en période de reproduction. De plus, elle renseigne sur l'assolement des parcelles utilisées pendant cette période. En 2018, **244 mâles chanteurs** ont été contactés en Poitou-Charentes sur 77 des 201 communes prospectées, contre 266 en 2017. La Vienne est le département qui comptabilise le plus d'outardes canepetières avec 114 individus contactés, puis vient le département des Deux-Sèvres avec 75 mâles et enfin la Charente-Maritime et la Charente avec respectivement 31 et 24 mâles chanteurs recensés.

Marie Lou Deniaud

Rassemblements post-nuptiaux d'outardes canepetières

Chaque année, deux comptages sont effectués par des bénévoles des associations locales (LPO, GODS et Charente Nature) et deux par des agents de l'ONCFS. En Poitou-Charentes, l'effectif maximum a été comptabilisé le 29 septembre avec **624 outardes** dont 407 sur les plaines contiguës d'Oiron-Thénezay (Deux-Sèvres) et du Mirebalais-Neuvillois (Vienne). En Charente-Maritime, l'effectif maximum est de **36 outardes** le 9 octobre.

C'est la première fois depuis 2006 et 2007 que plus de 600 individus sont dénombrés sur l'ensemble des rassemblements de Poitou-Charentes. En 2016 et 2017, seules 541 et 499 outardes avaient été dénombrées. Cette progression s'explique sans doute par une bonne année de reproduction avec un été particulièrement sec.

Marie Lou Deniaud et Cyrille Poirel

Rapaces nocturnes

L'enquête « Rapaces nocturnes » est un projet décliné à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. En 2018, cinq carrés de 5 km de côté ont été tirés au sort dans chaque département. Dans la Vienne, huit bénévoles ont participé à cette enquête atypique sur les communes de Béthines, Queaux, Mignaloux-Beauvoir, Aulnay et Savigny-sous-Faye. **À noter un cas de nidification de hibou des marais sur le secteur de Jazeneuil**. En Charente-Maritime, vingt-huit bénévoles ont participé aux soirées d'inventaires, permettant de recenser 5 espèces : **effraie des clochers, chevêche d'Athéna, hibou moyen-duc, petit-duc scops et chouette hulotte**. Les carrés se situaient sur les communes de Lagord, Genouillé, Saint-Sulpice-d'Arnoult, Meursac et Saint-Ciers-Champagne.

Elisa Daviaud et Thomas Chevalier

Moineaux du Poitou-Charentes

En 2018, le programme d'étude des populations de moineaux s'est étendu à l'ensemble du Poitou-Charentes, intégrant ainsi la Charente et la Charente-Maritime. Cette année a été l'occasion de tester un protocole expérimental basé sur des mailles de 500 mètres de côté. Au total, près de 600 mailles ont été prospectées en 2018 dans le cadre des inventaires sur le moineau domestique et le moineau friquet. Des prospections plus ciblées ont également permis **d'affiner les connaissances sur l'abondance du moineau friquet dans les Deux-Sèvres (environ 120 couples), dans la Vienne (environ 30 couples)** ou encore dans la ville de Rochefort. Des prospections plus tardives ont été réalisées selon la même méthode pour le moineau soulcie dans une zone géographique plus restreinte (Charente, Charente-Maritime et sud Deux-Sèvres). Les résultats obtenus sont encourageants et nous espérons que vous serez nombreux à participer à l'enquête l'année prochaine !

Elisa Daviaud et Thomas Chevalier

L'actu ornitho de Poitou-Charentes



Moineau domestique avec une sauterelle dans le bec. Photo : Raphaël Bussière

Enquête pies-grièches

La LPO Poitou-Charentes, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres et Charente Nature ont débuté en 2018 un programme d'actions afin de mieux connaître les populations de pie-grièche écorcheur et de pie-grièche à tête rousse sur notre territoire. La pie-grièche écorcheur a été recherchée selon le protocole du Plan national d'action pour les pies-grièches. Pour cela, **157 mailles de 2x2 km ont été prospectées** avec l'aide des bénévoles des quatre départements. Soit 1 256 points d'écoute/observation. Les prospections pie-grièche à tête rousse ont été orientées sur les secteurs de présence historique de l'espèce, car elle est beaucoup plus rare et localisée en période de nidification. En parallèle, une plaquette à destination du monde agricole a été éditée pour encourager la préservation et la création d'habitats favorables aux pies-grièches.

Pour plus d'informations sur cette enquête, vous pouvez contacter les associations locales de protection de la nature de votre département.

Chloé Dépré et Elisa Daviaud

Oiseaux des carrières du Poitou

Un programme sur les oiseaux des carrières conduit par la LPO dans la Vienne et par le GODS en Deux-Sèvres a débuté en 2018. L'objectif est de recenser les oiseaux qui nichent dans ces milieux.

Dans la Vienne, deux bénévoles ont suivi 8 sites, confirmant l'envol de **13 jeunes faucons pèlerins**. Un nouveau site a été découvert en 2018. Malheureusement l'aire de nidification a été désertée, peut-être du fait de dérangements liés à l'activité humaine et/ou à la proximité avec **un nid de grands corbeaux** (première mention départementale). Dans les Deux-Sèvres, le GODS a suivi 13 carrières, permettant de recenser 9 couples de faucon pèlerin menant au moins 11 jeunes à l'envol.

Le **guêpier d'Europe a été observé nicheur sur 5 carrières** de la Vienne (8 couples) et sur 1 carrière des Deux-Sèvres (6 couples).

L'hirondelle de rivage a creusé des terriers dans 11 carrières de la Vienne (146 couples) et **2 des Deux-Sèvres** (45 couples). Au total, **8 couples de traquet motteux** ont été localisés dans 3 carrières du Thouarsais et du Mirebalais, 2 dans les Deux-Sèvres et 6 dans la Vienne. En revanche, **aucun contact de pipit rousseline** n'a été recensé.

De nombreux échanges avec les carriers ont permis de les sensibiliser, afin de mieux concilier leur activité d'exploitation avec la préservation de la biodiversité. En 2019, le suivi se poursuit sur de nouvelles carrières ainsi que sur celles prospectées en 2018. ■

Chloé Dépré

Guêpiers d'Europe. Photo : Hervé Broguy



Ces comptages et suivis ont été réalisés avec le précieux soutien de :

Région Nouvelle-Aquitaine
Union européenne – Avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)
République française – Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
République française – Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
la Vienne – Le Département
la Charente Maritime
Ville de La Rochelle
Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Agence de l'eau Adour-Garonne – Etablissement public du ministère du développement durable
Parc naturel régional du Marais poitevin
Observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin
Etablissement public du Marais poitevin
Agricultures & Territoires – Chambre d'agriculture Charente-Maritime – Entreprise certifiée Iso 9001
Crédit Mutuel Océan – la banque à qui parler
Vinci Autoroutes Fondation – Pour une conduite responsable
1% for the Planet – Membre
Léa Nature
Lisea – Ligne Sea Tours - Bordeaux – Fondation biodiversité
UNICEM Poitou Charentes
Charte environnement des Industries de Carrières

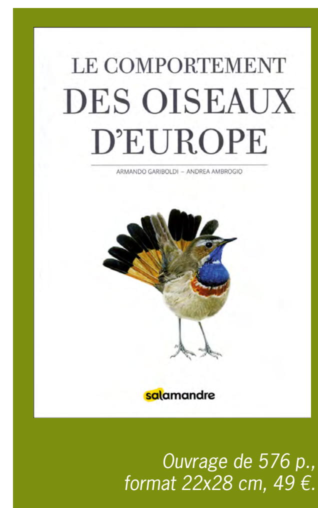
À travers les livres...

Le comportement des oiseaux d'Europe

A. Gariboldi, A. Ambrogio
Salamandre

Si l'on estime que la notion même de comportement implique de l'image et du mouvement, on peut considérer que ce magnifique ouvrage solutionne parfaitement la gageure posée. Force est en effet de constater que les quelque 1 800 aquarelles couleurs et dessins noir et blanc d'A. Ambrogio, outre leur aspect inédit, restituent remarquablement le dynamisme du comportement des oiseaux. Et ce festival d'images est judicieusement complété par les textes et les commentaires d'A. Gariboldi, tout aussi foisonnants. Bien sûr certaines espèces sont regroupées, évitant des redites malvenues, mais au total ce sont quand même 427 espèces européennes qui sont présentées. Lecture faite de ce « beau livre », communication acoustique et visuelle, parades nuptiales, techniques de vol et de chasse, relations, nidification, etc. n'auront plus de secret pour vous. ■

Michel Granger



Ouvrage de 576 p., format 22x28 cm, 49 €.

Refuges LPO



Léa Nature, un partenaire de longue date

Le Refuge LPO, créée au sein du siège social de l'entreprise, à Périgny en Charente-Maritime, est situé entre le canal de Marans-La Rochelle et le val de la Moulinette, deux corridors écologiques majeurs du territoire de l'agglomération rochelaise. Après la création du refuge, en 2011, un suivi des toitures végétalisés des bâtiments est réalisé durant trois ans en étudiant la végétation spontanée qui s'y développe ainsi que les espèces animales qui y habitent. En 2016, la LPO accompagne l'entreprise dans la pose de nichoirs sur le bâti et dans le bardage. La convention est alors renouvelée en 2017 et de nombreux projets avec Léa Nature verront le jour en 2019. ■

Lydie Gourraud

Photo : LPO



Journée mondiale des zones humides

Chaque année, en février, nous célébrons la Journée mondiale des zones humides pour commémorer la signature de la convention les concernant, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne. Comme de nombreux organismes, associations ou groupes de citoyens, la LPO propose diverses sorties nature et animations gratuites, afin de sensibiliser les publics aux enjeux de préservation de ces milieux aussi riches que fragiles.

Observation des oiseaux hivernants

Samedi 2 février de 14h à 16h30
RV au Relais nature de la Moulinette à Aytré (17440).
Rens. et inscriptions : relaisnature@ville-larochelle.fr ou 05 46 44 64 45.

Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr

Dimanche 3 février de 14h30 à 17h
Des bénévoles vous accueillent et vous prêtent jumelles et longue-vue.
RV dans un observatoire du sentier public (fléchage à l'entrée du site) à Beaumont Saint-Cyr (86130).
Site et observatoires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les oiseaux de la baie d'Aytré

Mercredi 27 février de 10h à 12h30
RV au parking de la Colonelle, au bout de la route de la plage, à Aytré (17440).
Durée : 2h30
Rens. et inscriptions :
espace.nature@lpo.fr
ou 05 46 82 12 44.



Huîtrier pie. Photo : Rapaël Bussière

Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes (2e édition)

Vendredi 15 et samedi 16 février

au LEGTA Jacques-Bujault,
route de la Roche,
79500 Melle



Depuis plus de 20 ans, les associations de protection de la nature et de l'environnement, regroupées au sein de la fédération Poitou-Charentes Nature (PCN), réalisent de nombreuses études naturalistes sur des thèmes fort variés : oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, insectes et autres animaux articulés, botanique ; et avec des approches différentes : atlas, milieux naturels, trame verte et bleue, listes rouges des espèces menacées, etc.

Toutes ces études sont réalisées grâce à un vaste réseau de naturalistes bénévoles et professionnels, actifs au sein des associations de PCN, ainsi qu'au soutien de nos partenaires techniques et financiers. Ces journées seront l'occasion de vous faire connaître les travaux de PCN, de ses associations membres ainsi que de leurs associations partenaires et, d'autre part, de vous faire découvrir quelques techniques naturalistes dans le cadre d'ateliers proposés le samedi après-midi.

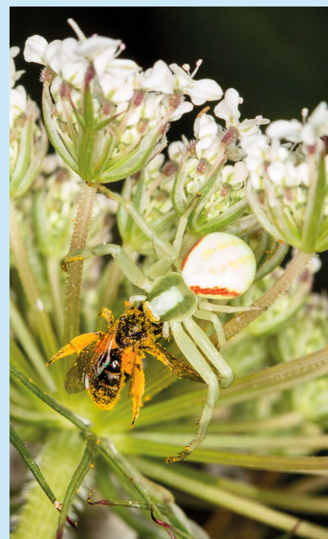
Plus l'ombre d'une hésitation, inscrivez-vous !
Programme complet : *http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/rencontres-naturalistes-2019/*

Du côté des insectes...

Les pollinisateurs, c'est essentiel !

Une étude a été confiée à la LPO sur les pollinisateurs présents à Saint-Saturnin-du-Bois et à Saint-Pierre-d'Amilly en Charente-Maritime. Elle a été étendue à la totalité des insectes et araignées, excepté les bestioles présentes dans la litière, trop minuscules pour nous. Nos prospections ont été contrariées au printemps par des terrains détrempés qui se sont rapidement trouvés dépourvus de fleurs dès que la sécheresse s'est installée. D'ailleurs, comme chaque année, le Mignon s'est retrouvé à sec. Ces fleurs sont indispensables à la vie des insectes, soit parce qu'ils en utilisent le nectar et le pollen pour se nourrir, eux ou leurs larves, soit parce qu'ils y servent de proies à d'autres. Le paysage est composé de grandes étendues céréalières heureusement voisines de parcelles plus petites entourées de haies et servant à récolter du foin. Comme lors de nos études précédentes, nous avons rencontré 637 espèces différentes mais la quantité d'individus de chaque espèce est assez faible. Découvrez-les avant qu'il ne soit trop tard ! ■

Jean-Pierre Montenot



Une misumène variable (araignée de la famille des thomises) a capturé une abeille dont les corbeilles à pollen sont pleines et dont le corps en est couvert. Photo : Claude Champarnaud

Jardinez au naturel

Préservez la vie de votre sol !

Un quart de la biodiversité terrestre se trouve dans le sol (vers de terre, acariens, cloportes, bactéries, champignons…). On a malheureusement tendance à oublier « ces invisibles », qui sont pourtant indispensables ! Dans la nature, cette vie du sol est constamment protégée par la végétation ou par une litière permanente, comme en forêt. En jardinage « naturel », il est important de respecter cette biodiversité pour favoriser l'équilibre écologique du jardin. Voici trois techniques pour que le sol reste vivant et fertile :

- Aérer la terre sans la retourner afin de ne pas tuer les organismes présents ;
- Apporter de la matière organique (pas d'engrais) pour entretenir cette vie souterraine ;
- Protéger le sol des agressions extérieures par une couverture (paille, feuilles, tonte, broyat de branches…) toute l'année et pas seulement en été.

Les plantes seront plus saines et plus résistantes aux maladies et le jardin plus riche en biodiversité. ■

Alain Métais



Les collemboles favorisent la transformation de la matière organique dans le sol. Photo : Alain Boullah

La Nuit de la chouette, c'est reparti !



Dessin : Cécile Rousse

La 13e édition de la Nuit de la chouette se déroulera en mars partout en France pour faire connaître les chouettes et hiboux, mais également leurs compagnons de la vie nocturne. En Poitou-Charentes, un programme varié vous attend, gratuit et ouvert à tous : nous vous espérons nombreux pour cette édition 2019 ! (Prévoyez des vêtements adaptés à la météo).

■ **Vendredi 1er mars**

Sortie crépusculaire : les rapaces nocturnes

RV de 18h à 20h sur le parking de la mairie de Longèves (17230)
Rens. et inscriptions : espace.nature@lpo.fr ou 05 46 82 12 44.

■ **Samedi 2 mars**

La kermesse des rapaces nocturnes !

Profitez d'un après-midi ludique, suivi d'une soirée festive pour apprendre tout en s'amusant. Aventurez-vous dans une véritable « Kermesse des nocturnes » ! Au programme : train fantôme, escape game, quizz… et toute une panoplie d'activités en lien avec le thème des animaux nocturnes…
RV de 14h à 18h puis en soirée. Relais nature de la Moulinette à Aytré (17440)
Rens. et inscription : relaisnature@ville-larochelle.fr ou 05 46 44 64 45.

Les chouettes et hiboux

Balade dans le village suivie d'une discussion sur les différentes espèces et les moyens de les accueillir.
RV 20h à la salle des fêtes d'Archigny (86210)
Accessibles aux personnes à mobilité réduite. Rens. : 06 89 82 44 32.

Quel est cet oiseau qui chante la nuit ?

RV 18h Ruffec (16700) (plus de détail lors de l'inscription).

Nuit de la chouette à Celle-l'Évescault

Depuis plusieurs mois, les enfants de l'école, les parents et les habitants découvrent les rapaces nocturnes avec la LPO.
Pour cette soirée à Celle-l'Évescault (86600), place aux sorties natures, aux ateliers ludiques, aux expositions et à un diaporama…
Rens. et horaires sur le site internet *poitou-charentes.lpo.fr*

■ **Vendredi 8 mars**

À la découverte des rapaces nocturnes

Mal connus, voire mal-aimés, les chouettes et hiboux ont bien des secrets ! Apprenez à mieux les connaître lors d'une conférence en salle suivie d'une séance d'écoute à leur recherche.
RV 20h30 à la salle polyvalente de Dissay (86130), avenue du Clain.
Co-organisé par le CREN Poitou-Charentes.
Rens. au 05 49 50 42 59.

■ **Samedi 9 mars**

La nuit, c'est chouette !

RV 18h Secondigny (79130) (plus de détail lors de l'inscription).

Sorties, séjours, ateliers

- **Dimanche 13 janvier**
  Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr
  RV de 14h30 à 17h dans un observatoire du sentier public (fléchage à l'entrée du site) au lac de Saint-Cyr à Beaumont Saint-Cyr (86130).
- **Dimanche 20 janvier**
  Oiseaux hivernants dans l'estuaire de la Charente
  RV 9h30 à la plage de l'Espérance à Fouras (17450).
  Sortie à la journée, prévoir le pique-nique. Tarif : 4€ (gratuit -12 ans).
  Informations et inscriptions : espace.nature@lpo.fr ou 05 46 82 12 44.
- **Dimanche 27 janvier**
  Stage d'initiation « Refuges LPO »
  RV 10h Salle du Clou-Bouchet à Niort (79000).

Journées mondiales des zones humides

voir p.15

- **Samedi 2 février**
  Observation des oiseaux hivernants (17440 Aytré)
- **Dimanche 3 février**
  Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr (86130)
- **Mercredi 27 février**
  Les oiseaux de la baie d'Aytré (17440)

- **Dimanche 17 février**
  Les premiers chants d'oiseaux
  RV 9h30 parking de la salle polyvalente de Roches-Prémarie-Andillé (86340).
  Stage d'initiation « Refuges LPO », en partenariat avec les Compagnons du végétal - RV 10h à la mairie de Voueil et Giget (16400).
- **Dimanche 24 février**
  Canards des lacs de Haute-Charente - RV 9h au parking de la mairie de Massignac (16310).

Nuit de la chouette

voir p.15

- **Vendredi 1er mars**
  Sortie crépusculaire : Les rapaces nocturnes (17230 Longèves)
- **Samedi 2 mars**
  Quel est cet oiseau qui chante la nuit ? (16700 Ruffec)
  La kermesse des rapaces nocturnes ! (17440 Aytré)
  Chouettes et hiboux (86210 Archigny)
  Nuit de la chouette (86600 Celle-L'Évescault)
- **Vendredi 8 mars**
  À la découverte des rapaces nocturnes (86130 Dissay)
- **Samedi 9 mars**
  La nuit, c'est chouette ! (79130 Secondigny)

- **Dimanche 17 mars**
  À la recherche des premières gorgebleues
  RV 9h30 au parking de la pointe Saint-Clément à Esnandes (17137).
  Sortie à la journée, prévoir un pique-nique. Tarif : 4€ (gratuit - 12 ans).
  Inscription : espace.nature@lpo.fr ou 05 46 82 12 44
  Permanence à la réserve ornithologique de Saint-Cyr
  RV de 14h30 à 17h dans un observatoire du sentier public (fléchage à l'entrée du site) au lac de Saint-Cyr à Beaumont Saint-Cyr (86130).
  Les oiseaux de la forêt
  RV 9h parking du lac de la Forêt, rue Agnès-Sorel (stèle des Droits de l'homme) à Châtellerault (86100).
  Les oiseaux du grand parc - RV 9h au terrain de camping à Lusignan (86600).
  À la découverte des oiseaux forestiers
  RV 9h départ de la maison forestière du Gros Fayant à Rivières (16110).
- **Dimanche 24 mars**
  Les oiseaux de la Boivre
  RV 9h au parking des Castors à Vouneuil-sous-Biard (86580).
  En partenariat avec Le Triton de Vouneuil.
  À la découverte des oiseaux forestiers
  RV 9h mairie de la Mothe-Saint-Héray (79800).
- **Dimanche 31 mars**
  Les oiseaux du circuit de la Grotte aux fées
  RV 9h au départ des circuits de randonnées de Jazeneuil (86600).

Conférences et temps d'échanges

- **Mercredi 9 janvier**
  Rencontre mensuelle « Retour sur 25 ans de comptage Wetlands dans la Vienne » - RV 20h15 à la LPO à Poitiers.
- **Jeudi 17 janvier**
  Rencontre ornitho
  RV 18h30 campus de l'université à Poitiers (86000), rue Michel-Brunet, bâtiment B24, salle RDC29 au rez-de-chaussée.
- **Jeudi 31 janvier**
  Rencontre observatoire des rapaces diurnes
  RV 18h30 à la LPO à Poitiers.
  Soirée adhérents et bénévoles
  RV 18h30 aux Fonderies royales à Rochefort (17300).
  Merci d'apporter de quoi grignoter pour continuer les échanges autour d'un buffet partagé.
- **Mercredi 6 février**
  Rencontre mensuelle « La migration des grues et leur passage en Vienne » - RV 20h15 à la LPO à Poitiers.
- **Vendredi 15 et samedi 16 février**
  Rencontres naturalistes Poitou-Charentes (voir p. 15)
- **Mercredi 6 mars**
  Rencontre mensuelle « Bilan sur les enquêtes moineaux, pies-grièches et oiseaux des carrières, et lancement des enquêtes pour ce nouveau printemps » - RV 20h15 à la LPO à Poitiers.
- **Jeudi 21 mars**
  Rencontre ornitho
  RV 18h30 campus de l'université à Poitiers (86000), rue Michel-Brunet, bâtiment B24, salle RDC29 au rez-de-chaussée.
- **Mercredi 3 avril**
  Rencontre mensuelle « Voyage naturaliste au Sultanat d'Oman »
  RV 20h15 à la LPO à Poitiers.
- **Samedi 6 avril**
  Assises LPO Poitou-Charentes (voir p. 1) à Saint-Fraigne (Charente)



**Un calendrier des rendez-vous nature 2019 est édité pour la Vienne (interassociatif, 240 sorties) et pour la Charente-Maritime (300 sorties) !
Téléchargez-les sur le site internet ou demandez-les à la LPO à Poitiers ou à La Rochelle.**

Sans précisions, les sorties sont gratuites et sans inscription.
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Retrouvez plus de détails sur ces animations ainsi que d'autres sorties, sur notre site internet poitou-charentes.lpo.fr *dans la rubrique « Agenda » (scannez le code ci-contre avec votre smartphone pour y accéder directement).*





Dessin : Cécile Rousse

Les contacts proches de chez vous :

Charente-Maritime
Lucie Langlade
21 rue Vaugouin - 17000 La Rochelle
05 46 50 92 21 - lucie.langlade@lpo.fr

Charente et Deux-Sèvres
Lydie Gourraud
06 24 21 02 13 - lydie.gourraud@lpo.fr

Vienne
Hélène Broucke
25 rue Victor Grignard - 86000 Poitiers
05 49 88 55 22 - helene.broucke@lpo.fr

LPO Info Poitou-Charentes, bulletin édité par la LPO Poitou-Charentes, 25 rue Victor Grignard · 86000 Poitiers · Tél. 05 49 88 55 22 · poitoucharentes@lpo.fr · http://poitou-charentes.lpo.fr · Directeur de publication : Daniel Gilardot · Rédactrice en chef : Sophie Gauthier · Secrétaires de rédaction : Hélène Broucke (86 et Poitou-Charentes), Lucie Langlade (17) et Lydie Gourraud (16 et 79) · Ont collaboré à ce numéro : S. Baillargeat, A. Bissonnet, T. Bergès, J. Berteau, H. Broucke, A. Chabrouillaud, M. Caupenne, T. Chevalier, S. Cohendoz, S. Dalloyau, E. Daviaud, C. David, M.-L. Deniaud, C. Dépré, J. Dupuy, J.-C. Descombes, A. Doussot, J. Fabre, S. Gauthier, D. Gilardot, L. Gourraud, M. Granger, L. Langlade, A. Lucas, K. Lipovoï, C. Malbosc, F. Marie, F. Mercier, A. Métais, J.-P. Montenot, J. Richard, R. Ouvrard, C. Poirel, J. Tillet · Mise en page : S. Gauthier · Mise sous pli et envoi réalisés par les bénévoles de la LPO de la Vienne. · Impression Sipap Oudin sur papier issu de forêts gérées durablement et blanchi sans chlore (PEFC/1031-3162) Publication régionale trimestrielle · ISSN 2646-7178 · Dépôt légal à parution.







